



## CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC

### PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 567-5 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 567 RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

Je, Philippe Morin, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Jean-de-Matha, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant le projet de règlement numéro 567-5 modifiant le règlement n° 567 relatif au traitement des élus municipaux aux endroits suivants, et ce, en date du 13 janvier 2023 :

*Publication de l'avis public aux endroits suivants :*

- Bureau municipal situé au 65, rue Lessard, à Saint-Jean-de-Matha
- Site Internet de la Municipalité : [www.municipalitestjeandematha.qc.ca](http://www.municipalitestjeandematha.qc.ca), dans la section *Avis publics*

Tel que prévu au règlement numéro 575 adopté le 9 septembre 2019 par le conseil municipal, je, Philippe Morin, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Jean-de-Matha, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant le projet de règlement numéro 567-5 modifiant le règlement n° 567 relatif au traitement des élus municipaux sur le site Internet de la Municipalité le 13 janvier 2023.

Philippe Morin  
Directeur général et greffier-trésorier

13 janvier 2023

Date